

**REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU JURA  
COMMUNE DE VAL-SONNETTE**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE VAL-SONNETTE**

Délibération n° 2022-38

En exercice 18

Présents 13

Votants 14

Date de la Convocation

31/10/2022

Date de l'affichage

31/10/2022

Séance du 8 novembre 2022

L'an deux mil vingt-deux,  
et le huit novembre,  
à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune,  
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,  
sous la présidence de Madame MONNET Brigitte,

Objet de la délibération

Tests étanchéité intermédiaire

A l'air - Rénovation Vercia

Présents : Brigitte MONNET, Catherine FOURNIER, Roland JACQUARD, Jacques BONNIER, Marion ATRON, Sébastien BLANCHON, Sophie DEMAREST, Pierre ECOCHARD, Thomas GAND, Nelly GUICHARD, Anthony LAINE, Claudine MARCHAND, Jean-Louis ROCHET.

Absents : François-Damien GROS, Christopher HAUBRUGE, Valérie JUNG, Isabelle PACOU, Irène ROUCHE (pouvoir à B. MONNET).

Secrétaire de séance : Catherine FOURNIER

Madame la Maire rappelle que la commune rénove deux bâtiments en Bâtiments Basse Consommation (BBC), la mairie annexe de Vercia et la salle des Fêtes.

Afin d'effectuer des tests intermédiaires d'étanchéité à l'air, deux bureaux ont été sollicités.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,**

**DECIDE** de retenir le bureau CETI pour un montant de 640.00€ HT pour les deux tests.

**AUTORISE** La Maire à signer tout document concernant cette affaire.

**Fait et délibéré  
A VAL-SONNETTE, le 08/11/2022  
POUR EXTRAIT CONFORME,  
La Maire, MONNET Brigitte**

